

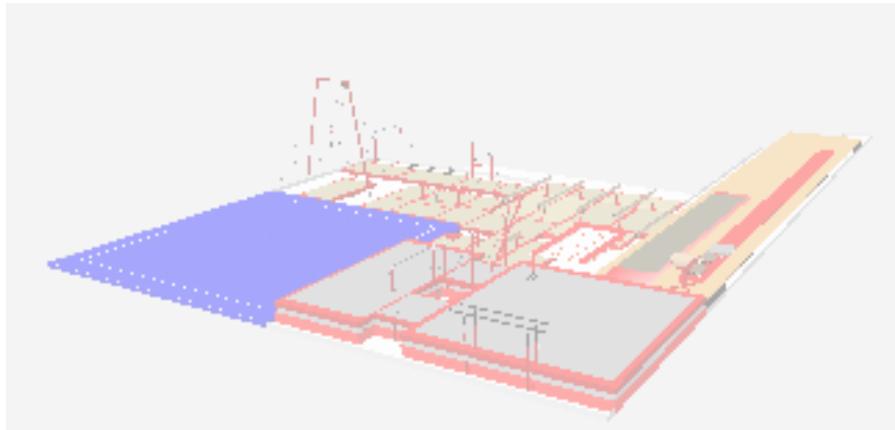


*** JANVIER 2026 ***

Avec près de 25 ans d'existence,
Ce sera l'ouverture du tout nouveau centre d'entraînement du

CLUB DE GYMNASTIQUE RÉGIONAL VOLTIGE

3105, 127^{ème} Rue, Saint-Georges, Québec



- Superficie de 8400 pi.ca
- Entièrement équipé pour la gymnastique féminine et masculine
récréative et compétitive (*selon les standards de la Fédération internationale de gymnastique*)
- Ajout d'une fosse de réception surélevée de (± 1200 pi.ca)
- Vestiaires, mezzanine, etc.

FAITE VITES! SOYEZ DES NÔTRES EN JANVIER POUR CE RENOUVEAU

www.clubvoltige.com

INSCRIPTION SESSION HIVER 2026
DU 8 AU 12 DÉCEMBRE 2025 21H00 INCLUSIVEMENT
EN LIGNE EN UTILISANT LE LIEN D'INSCRIPTION CI-DESSOUS
(Passé cette période le lien ne sera plus accessible)

VOICI LES INFORMATIONS POUR LA PROCHAINE SESSION

	Nombre semaines	Date début	Date fin	Nombre d'heures	Pas de cours aux dates suivantes	Coût total*
Samedi OU Dimanche 8h00 à 8h45 Bambin (parent/enfant) (2 ½ à 4ans)	20	24 ou 25 janvier 2026	13 ou 14 juin 2026	15 h	4-5 avril	307 \$
Samedi OU Dimanche (Détails des heures dans le formulaire) Récréatif Base/Inter (4 ½ et plus)	20	24 ou 25 janvier 2026	13 ou 14 juin 2026	30 h	4-5 avril	403 \$
Lundi ou Vendredi 17h30 à 19h30 Gymnastique masculine (5 ans et plus)	20	Lundi 19 ou Vendredi 23 janvier 2026	Lundi 15 ou Vendredi 12 juin 2026	40 h	Lundi : 6 avril/18 mai Vendredi : 3 avril	509 \$
Lundi et Vendredi 17h30 à 19h30 Gymnastique masculine (5 ans et plus)	20	Lundi 19 ou Vendredi 23 janvier 2026	Lundi 15 ou Vendredi 12 juin 2026	80 h	Lundi : 6 avril/18 mai Vendredi : 3 avril	736 \$

LE CLUB DE GYMNASTIQUE RÉGIONAL VOLTIGE EST UN ORGANISME ACCRÉDITÉ PAR VILLE SAINT-GEORGES, IL FAUDRA DONC PRÉVOIR AJOUTER AUX PRIX CI-DESSUS UN FRAIS POUR LES NON-RÉSIDENTS DE SAINT-GEORGES



*****VOIR LA NOTE CI-DESSOUS*****

COMME PLUSIEURS D'ENTRE VOUS LE SAVENT PEUT-ÊTRE DÉJÀ, LA DERNIÈRE ANNÉE A ÉTÉ MOUVEMENTÉE : 1) LA LOCATION D'UN AUTRE LIEU D'ENTRAÎNEMENT AFIN DE POURSUIVRE NOS ACTIVITÉS POUR POUVOIR RESTER OUVERT. 2) LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE DE 10 ANS POUR L'OUVERTURE D'UN NOUVEAU CENTRE DE GYMNASTIQUE EN JANVIER 2026. CES DÉCISIONS ONT EU COMME EFFET D'ASSURER LA SURVIE DU CLUB MAIS ÉGALEMENT DE FAIRE AUGMENTER LE FRAIS POUR LES NON-RÉSIDENTS, CAR CE DERNIER EST DIRECTEMENT RELIÉ AUX FRAIS DE LOCATION PAYÉ PAR UN ORGANISME ACCRÉDITÉ.

**IL FAUDRA AJOUTER 150\$ AUX TARIFS CI-DESSUS POUR LES NON-RÉSIDENTS DE SAINT-GEORGES À LA SESSION HIVER 2026
(VALIDE 1 SEPT 2025 AU 31 AOÛT 2026)**

**"PRENDRE NOTE QUE SI VOUS EN FAITES LA DEMANDE AUPRÈS DE VOS MUNICIPALITÉS,
CERTAINES REMBOURSENT EN PARTIE OU EN TOTALITÉ LE FRAIS SUPPLÉMENTAIRE POUR NON-RÉSIDENT"**

*****INFORMEZ-VOUS*****

MERCI

Pour votre information, la durée d'un cours récréatif Base ou Intermédiaire est de 1 h 30 mais pour les bambins, ces cours sont d'une durée de 45 minutes. Pour les garçons les cours sont de 2 heures.

PAIEMENT PAR VIREMENT AVANT LE 20 DÉCEMBRE 2025

Voici l'adresse courriel à utiliser pour faire un paiement via INTERAC

voltige@telus.net

Question de sécurité (si demandé) : **NOM DU CLUB**
Réponse à utiliser en MAJUSCULE SVP..... : **VOLTIGE**

Indiquer le nom complet de votre enfant avec votre virement INTERAC.

Politique de remboursement (selon l'Office de la Protection du Consommateur)

- **Toute demande d'annulation doit être faite par courriel à l'adresse : voltige@telus.net**
- **Annulation d'une inscription "À la session"**
 - Avant le début des cours : Remboursement complet sans frais.
 - Après le début des cours : Remboursement des frais d'inscription calculé au prorata des services rendus, à partir de la date de demande de résiliation. Seulement les demandes envoyées par courriel seront acceptées. À titre de pénalité, la somme équivalente à 10 % du prix des cours qui n'ont pas été utilisés sera facturée jusqu'à concurrence de 50 \$. Les frais d'affiliation à la Fédération de gymnastique ne sont pas remboursables, ainsi que les frais pour les non-résidents.
- **PRÉCISIONS SUPPLÉMENTAIRES :**
 - Pour des raisons externes à notre organisation qui provoquerait un bris de service complet (tempête, grève, bris majeur, pandémie, etc.), deux (2) possibilités sont offertes, si plus de 2 cours sur la même plage horaire n'ont pas lieu :
 - 1. un montant sera crédité à la session suivante dans la même discipline pour les périodes non reçues.
 - 2. si le parent n'inscrit plus son enfant à la session suivante, un remboursement sera effectué en tenant compte des périodes non reçues en respectant la règle de remboursement énoncée précédemment.

Lien d'inscription en ligne

(Cliquez dessus pour consulter les plages horaires d'inscription)

<https://forms.gle/nfLpMCTc5wRwju1F6>

Le conseil d'administration du Club de gymnastique régional Voltige